



Le 18 août nous serons réévalués!

C'est le 18 août prochain que le classificateur des Fleurons du Québec sera présent sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant pour réévaluer les efforts d'embellissement de la collectivité. Ce qui permettra d'obtenir une nouvelle cote de classification horticole pour les trois prochaines années. Obtiendrons-nous un quatrième Fleuron?

Le classificateur doit évaluer les aménagements à la vue du public sur 60 % du territoire municipal. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage urbain. Les points sont répartis dans cinq domaines :

- 310 points réservés aux efforts de la municipalité – en 2007, note obtenue : 81 %
- 270 points réservés aux efforts des résidents – en 2007, note obtenue : 50 %
- 180 points réservés aux efforts des institutions – en 2007, note obtenue : 65 %
- 140 points réservés aux efforts des industries et des commerces – en 2007, note obtenue : 48 %
- 150 points réservés aux initiatives communautaires et au développement durable – en 2007, note obtenue : 85 %

Rappelons que la classification horticole des Fleurons du Québec est née en 2006 et constitue une reconnaissance officielle des efforts collectifs pour embellir durablement le milieu de vie. L'an dernier, 30 municipalités sur 85 ont réussi à décrocher un *fleuron* supplémentaire lors de la deuxième visite! C'est dans cet esprit que nous invitons tous nos citoyens et nos commerçants à contribuer à l'effort d'embellissement horticole, car il s'agit d'un défi collectif!

Plus de 250 municipalités québécoises ont obtenu leurs Fleurons du Québec. Les municipalités et arrondissements *Fleurons du Québec* sont situés dans toutes les régions du Québec et représentent plus de trois millions de citoyens. Pour obtenir la liste des municipalités classifiées et avoir plus d'information sur les Fleurons du Québec, visitez le site Internet www.fleuronsduquebec.com